

La Patrie, le 1<sup>er</sup> novembre 2019

**AVIS DE CONVOCATION  
À TOUS LES MEMBRES**

---

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous inviter à une assemblée générale spéciale *d'Aménagement Forestier Coopératif des Appalaches* qui sera tenue à la Salle Henri Rousseau au 507 Route 108 Ouest à Stornoway **le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 9h00.**

Une mise à jour sur le développement du centre acéricole de la Coopérative vous sera présentée. Des informations importantes vous seront transmises sur l'émission de parts privilégiées admissibles au RIC pour l'année 2019.

De plus, vous serez appelé à adopter une résolution en ce qui concerne la procédure d'élection des administrateurs lors des assemblées générales annuelles.

Ainsi, nous souhaitons obtenir la participation du plus grand nombre de nos membres. Nous prévoyons une rencontre d'une durée de 2h30. Café, jus, biscuit et muffin vous seront offerts pour la durée de la réunion. Votre présence est importante pour nous.

Au plaisir de vous y rencontrer.



Robert Proteau, président

**Verso : Ordre du jour** 

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE**

**AFC des APPALACHES**

**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2019 – 9H00**

Salle Henri Rousseau

507 route 108 Ouest, Stornoway, Qc G0Y 1N0

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Message de bienvenu du président
5. Présentation du Centre Acéricole
  - Historique des activités acéricole AFCA
  - Plan de développement du Centre Acéricole
  - Implication financière des membres par les parts privilégiées admissibles au Régime d'Investissement Coopératif (RIC)
6. Modification aux règlements généraux pour les élections des administrateurs
7. Levée de l'assemblée